



Date de création : 29/11/2017	Auteur : EC	Documents associés :
Participants : E. BARANES, T. BLAYAC, P. MAHENC, M. MIRABEL, M. MULKAY, J-C POUDOU, M. WILLINGER, M. BARRERE, Y. IGLESIAS, A. MARCIANO, M. REYMOND, F. HUSCHELRATH, W. BALAMANE, M. MAHJOUB, T. RASSAT.	Représentés : C. LAGARDE, H. REY VALETTE, V. CLEMENT, F. SEYTE, J. D'ALESSANDRO, R. PLANTON, C. ANDRE, MME FRANCALACI.	Membres de droit et invités : M. MAGLIARI (Responsable administratif) Mme COLOMBIER (Direction - Assistante de direction) Mme DUTILH (Direction - Gestionnaire) M. FAUCHER (Responsable administratif SCUIO-IP) MME KALIFA (Chef de service OSIFE – SCUIO-IP)

**22 présents ou représentés sur 36 membres en exercice.**

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 14h00.

## FORMATION PLENIERE

- I Informations générales
- II Appel à questions diverses
- III OSIFE : présentation Insertion Professionnelle en Master Économie
- IV GIDE : bilan moral et financier
- V Budget primitif 2018
- VI Tarifications
- VII Subventions
- VIII Capacité en L1

## FORMATION RESTREINTE

Renouvellement Éméritats

### Formation plénière

#### 1. Informations générales

- Salon de l'enseignement supérieur

Le salon de l'enseignement supérieur se déroulera les 11, 12 et 13 janvier 2018. Le planning va être envoyé par mail prochainement pour se positionner sur les différents créneaux. M. Mirabel rappelle aux enseignants l'importance de participer.

- Conférence de M. Jancovici :

La conférence a dû être annulée en urgence suite à un problème technique de la SNCF. Elle sera reportée en janvier ou février. Adrien Nguyen va proposer de nouvelles dates à Jean-Marc Jancovici.

- Plan étudiant : réforme APB

**La plateforme parcoursup** ouvrira le 15 janvier 2018. Un document d'information sera envoyé pour présenter les mesures. Chaque lycéen pourra formuler jusqu'à 10 vœux, non classés.

Il n'y aura plus de tirage au sort. Les établissements devront définir des « attendus » qui seront définis au niveau national. Ces attendus seront intégrés à la plateforme.

Il nous est demandé de faire remonter des capacités d'accueil. En fonction des capacités, 2 réponses seront possibles :

« Oui » ou « Oui si »

Le « oui si » conditionne l'inscription à un parcours pédagogique spécifique. Ce sera le cas lorsque le bachelier n'a pas les attendus requis. L'organisation de la plateforme risque d'être problématique pour les lycéens car certains risquent d'avoir des réponses définitives très tardives.

François Mirabel précise qu'il faudra mettre en place des commissions pour l'étude des dossiers (avec en particulier l'étude des fiches avenir qui seront envoyées par les lycées après le second conseil de classe au mois d'avril). Il faudra ensuite voir quels sont les moyens financiers et humains qui seront accordés pour mettre en place le parcours pédagogique spécifique afin d'accompagner les étudiants qui auront reçu une réponse de type « Oui si ». Les informations seront certainement plus précises au moment du prochain conseil ; le doyen propose qu'on puisse discuter de ces points à ce moment-là.

- Session publique TOEIC

39 personnes ont participé à cette 1ère session publique. Au-delà de l'intérêt d'organiser de telles sessions pour la communication et l'image de la Faculté d'Economie, il s'agit aussi d'une source de revenu car nous récupérons une partie du chiffre d'affaires. Ces sessions ne se substituent pas aux sessions privées mises en place par l'UFR et réservées à nos étudiants.

- Point travaux

Lionel Magliari fait un point sur les travaux qui ont été réalisés et ceux en cours dans le bâtiment :

Réfection des peintures des cages d'escaliers.

Remplacement des stores extérieurs en décembre.

Aménagement du hall du 3<sup>ème</sup> étage

Nettoyage des vitres du bâtiment

Pour les travaux en cours et à venir :

Rafraichissement des salles : le marché a été notifié

Aménagement de la salle des professeurs : en cours

Changement de vidéos projecteurs: en cours

- Modifications MASTER

François Mirabel signale l'information selon laquelle la proposition faite par le conseil d'UFR sur le redoublement en M1 (qui ne serait pas un droit acquis) n'a pas été validée par la CFVU. Le droit à la poursuite d'étude d'un étudiant qui rentre en M1 entraînerait de fait un droit au redoublement pour tous les étudiants de M1. Notre demande a donc été retirée de la CFVU.

François Mirabel donne enfin l'information selon laquelle nos contraintes de capacité en master n'ont pas été atteintes. A ce sujet, le VP CFVU a demandé au doyen de lui fournir un argumentaire car le rectorat lui a demandé les raisons d'une non saturation de ces contraintes (reste 48 places en MBFA, 12 en EMP, 35 en EIR et 47 en EET). Le doyen a donné deux arguments forts que le VP CFVU pourra avancer auprès du rectorat :

- Il est très difficile de prévoir à l'avance le nombre de redoublants

- Beaucoup de candidats avaient répondu OUI mais ne sont finalement pas venus s'inscrire (les candidats peuvent répondre OUI à plusieurs MASTER)

En ce qui concerne les évolutions des maquettes durant le contrat quinquennal, François Mirabel remercie les responsables de Master pour le travail effectué. Il souligne les débats riches et les échanges fructueux durant les deux réunions, le 18 octobre et le 21 novembre.

	ECO_DIR_PV_20171129_compte rendu en cours EC-V1docx.docx	2/6
--	--	-----

- Pour les M2, plusieurs propositions de changements ont été avancées. F Mirabel rappelle la règle : pas d'augmentation budgétaire / Rester dans l'enveloppe affectée au début du quinquennal 260 HETD par parcours
- Pour les M1, beaucoup de propositions ont été faites :
  - o Il convient de mettre un cours de spécialité au premier semestre (tous les conseils de perfectionnement ont fait remonter la demande d'un début de spécialisation dès le premier semestre). Le passage du cours de macroéconomie au second semestre est dans ce cas une bonne idée ; il faut alors permuter avec un autre cours de spécialité qui passerait au 1<sup>er</sup> semestre (en regardant la cohérence des emplois du temps et en ne créant pas de cours supplémentaires)
  - o Des changements d'intitulés sont proposés, des substitutions de cours sont envisagés, des changements sont prévus sur le caractère optionnel ou obligatoire de certains cours.
  - o F Mirabel souligne le fait qu'on ne peut pas créer au milieu d'un contrat quinquennal de nouveaux cours spécifiques en M1 pour chaque mention (sachant que chaque mention, chaque parcours a des besoins qui ne pourront pas être satisfaits). En début de quinquennal, tous les responsables de mention étaient d'accord pour réduire le nombre de cours en M1 (cours communs avec des volumes horaires plus importants), on ne revient pas sur ce principe : il n'est donc pas possible de créer des cours supplémentaires à partir de la réduction des horaires des cours communs. Cette proposition faite par certains responsables de Master ne pourra donc pas être retenue.

Au regard des différents points, F Mirabel propose de mettre en place une commission pédagogique pour présenter des pistes d'évolution en M1 pour le prochain conseil d'UFR en mars 2018. Il propose que B Mulkay préside cette commission composée d'un représentant de chaque mention de Master. Cette commission proposerait des évolutions pour le M1 fin janvier ; le conseil d'UFR émettra alors un avis sur les propositions de la commission.

Pour les évolutions plus profondes des maquettes en Master, elles seront discutées et proposées pour le prochain contrat quinquennal.

#### - Taxe d'apprentissage

M. Mirabel rappelle qu'il est important de signaler aux entreprises versant la taxe que le ciblage soit fait « hors quota », catégorie A et B. Si les entreprises partenaires versent dans la partie quotas (apprentissage), les sommes sont de facto perdues car le quota concerne uniquement les formations ouvertes à l'apprentissage ce qui n'est le cas d'aucune de nos formations. F Mirabel rappelle les difficultés rencontrés cette année par Thierry Blayac et les années précédentes par Jean-Christophe Poudou qui n'ont pas pu collecter la taxe d'apprentissage dans la mesure où elle avait été ciblée dans la partie « quota » par l'organisme. F Mirabel regrette cette situation qui a fait perdre des recettes précieuses pour le bon fonctionnement des Masters concernés.

Au niveau de l'apprentissage, Mme Risoli (Service de formation continue) va prendre contact avec les responsables de master pour mettre en place des contrats de professionnalisation. Elle a d'ailleurs déjà rencontré certains responsables de Master.

## 2. Questions diverses

M. Mahenc se demande quand sont programmées les prochaines élections pour renouveler les membres du conseil.

M. Mirabel indique qu'il a reçu un mail des services centraux la veille à ce sujet.

Les élections concernant le renouvellement du conseil se feront le 27 mars 2017. Les listes seront à déposer aux environs du 10 mars.

## 3. OSIPE : présentation Insertion Professionnelle en Master Économie

François Mirabel remercie M Faucher, responsable Administratif du SCUIO-IP et Marthe Kalifa, responsable de l'OSIPE pour leur intervention. M. Faucher présente les différents services du SCUIO-IP et donne la parole à Marthe Kalifa, responsable de l'OSIPE.

Mme Kalifa présente le site de l'OSIPE qui peut être consulté en cliquant sur le lien suivant :

<http://osipe.edu.umontpellier.fr/>

M. Mirabel propose que les fiches d'enquête insertion professionnelle des masters soient imprimées pour chaque responsable de master.

	ECO_DIR_PV_20171129_compte rendu en cours EC-V1docx.docx	3/6
--	--	-----

Départ de M. Rassat à 15H00 \_ 21 membres.

#### 4. GIDE : bilan moral et financier

F Mirabel remercie le Président et le trésorier du GIDE qui viennent présenter le bilan financier du GIDE. F Mirabel rappelle que, suite aux difficultés financières datant de 2016, le GIDE s'était engagé à faire un point au dernier conseil de l'année civile concernant la situation financière de l'association.

Actuellement, il y a 10 membres actifs au sein du bureau. Les tâches sont réparties de manière équitable entre les membres. Les membres du GIDE présentent les actions principales de l'association :

- Week end d'intégration
- Pause K'fèt un jeudi sur deux
- Gala

Le gala se tiendra au mois de mars 2018.

M. Blayac mentionne le fait que cette présentation des comptes par les étudiants n'est pas conforme ; il faut que l'état des comptes soit beaucoup plus précis avec la ventilation des différentes dépenses et recettes.

M. Mirabel suggère aux étudiants d'élargir leur équipe et d'organiser d'autres activités qui pourraient rendre l'association plus attractive. Il est important de créer une dynamique pour revaloriser cette association, faire vivre la vie étudiante et, de manière induite, générer des recettes pour l'association.

Le Président du GIDE informe qu'un site web est en cours de création pour la vente de sweats en ligne. Une commission sera reversée au GIDE.

En Février/Mars, la convention de partenariat avec la Kfèt devra être renouvelée. Cela sera l'occasion de rediscuter, au sein du conseil d'UFR, d'un plan d'action et de redressement des comptes. Il faudra aussi présenter le bilan de manière détaillée. M Mirabel renouvelle sa confiance aux étudiants et souhaite que le GIDE trouve rapidement des solutions pour améliorer la situation. La Kfet est un lieu central de l'UFR qui doit absolument continuer à vivre pour dynamiser la vie étudiante.

Mme Mahjoub, élue étudiante au conseil, souligne que les prix des consommations à la Kfet sont un peu élevés ce qui peut dissuader les étudiants de venir à la Kfet.

#### 5. Budget primitif 2018

F Mirabel remercie Cécile Perez et Lionel Magliari qui assurent tout au long de l'année un suivi très rigoureux du budget de l'UFR. La qualité de leur travail est remarquable. La présentation du budget est calée cette année sur la GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique). Le budget 2018 est à présent harmonisé entre les composantes de l'ex-UM1 et ex-UM2. Il apparaît à présent dans le budget les droits d'inscriptions des diplômes nationaux. François Mirabel rappelle l'importance des recettes propres, en particulier celles des DU (349 500 euros) qui sont vitales pour le fonctionnement de l'UFR. Il informe enfin le conseil sur les Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) que l'Université va passer avec les composantes et le modèle d'allocation des moyens qui est en réflexion au niveau de l'établissement.

F Mirabel passe la parole à Lionel Magliari qui présente le budget agrégé de la Faculté dont les principales composantes sont détaillées dans les tableaux ci-dessous:

Dépenses	
	AE
Personnel (dont MS redéployée=64 638€)	612 855,00 €
Fonctionnement	473 049,00 €
Investissement	101 371,00 €
ECART AE/CP	-9 481,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 177 794,00 €</b>

<b>Recettes</b>	
	<b>AR</b>
TOEIC (privé et public)	17 348,00 €
Taxe Apprentissage	30 000,00 €
Droits inscription DU	349 500,00 €
conventions (Credit Agricole,FREY,VORTEX)	53 300,00 €
Activités Commerciales	6 500,00 €
Droits inscription DN	225 373,00 €
<b>TOTAL RESSOURCES PROPRES</b>	<b>682 021,00 €</b>
Dotation Etablissement de fonctionnement	71 155,00 €
Dotation Etablissement d'investissement	51 371,00 €
<b>TOTAL DOTATION FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT</b>	<b>122 526,00 €</b>
Dotation formation continue	5 894,00 €
Dotation HEURES COMPL modalités de service modifié et REH inclus - balance inter composantes déduite	317 353,00 €
Plan pluriannuel d'investissement (à confirmer)	50 000,00 €
<b>TOTAL RECETTE</b>	<b>1 177 794,00 €</b>

Cette année, la construction budgétaire n'est pas la même que celle des années précédentes. Par exemple, les droits d'inscriptions des diplômes nationaux ont été intégrés au budget ce qui n'était pas le cas avant. Des moyens sont mis à disposition par le central. Notre budget s'élève à 1 177 794€.

**(Avis favorable, 21 pour)**

## 6. Tarifications 2018

- TOEIC : session privée \_ 49€ TTC (soit 1€ de plus).

**(Avis favorable, 21 pour)**

Départ de M. Barrere \_ 16H05\_ 20 membres

- Location des salles : les prix

Augmentation de 5%, les prix sont très en dessous de ceux proposés sur le site.

**(Avis favorable, 20 pour)**

## 7. Subventions

- DMM : 2 500€ \_ organisé par Romain Fayat, Jimmy Martinez, Roman Mestre  
M. Mirabel propose aux étudiants de faire une demande de subvention à l'institut MOMA dans la mesure où cet événement concerne les doctorants en économie et gestion ; c'est une belle opportunité de développer des actions communes entre les composantes Economie et Gestion de l'UM.

**(Avis favorable, 20 pour)**

- Une demande de subvention de 500 euros est faite auprès de l'UFR pour l'organisation d'un colloque « *Digital Economics Conférence* » (cette demande est portée par Thomas Cortade) les 28 et 29 juin à la Faculté d'Economie.

	ECO_DIR_PV_20171129_compte rendu en cours EC-V1docx.docx	5/6
--	--	-----

L'objectif de cette manifestation est de favoriser et de promouvoir la recherche en économie numérique, et de permettre aux chercheurs de partager leurs recherches dans le domaine, et d'initier des projets de recherche qui impliquent différentes Universités françaises et européennes. Cette manifestation reçoit aussi le soutien de l'Association Française de Recherche en Économie Numérique (AFREN) de la Chaire Innovation & Regulation (soutenu par Orange S.A, Ecole Polytechnique, Telecom Paris Tech).

**(Avis favorable, 20 pour)**

- GIDE :

François Mirabel soutient la demande de subvention de 2000 euros faite par le GIDE pour le Gala d'Économie qui est organisé chaque année ; c'est l'événement majeur des étudiants de la Faculté d'Économie et il est important que l'UFR soutienne cette action.

**(Avis favorable, 17 pour, 3 abst)**

En ce qui concerne la demande de subvention pour la Kfet de 1500 euros votée chaque année, elle reçoit un avis défavorable du conseil

**(Avis défavorable, 4 contre, 13 abst, 3 ne prennent pas part au vote)**

Devant ce vote, F Mirabel propose que cette subvention soit votée à la prochaine séance du conseil à la suite d'une présentation détaillée des comptes par le GIDE.

## **8. Capacité en L1**

Avec la mise en place de la nouvelle plateforme Parcoursup, le conseil doit voter des capacités d'accueil en L1. François Mirabel propose de fixer cette capacité à 500 étudiants en L1.

**(Avis favorable, 2 abst, 1 ne prend pas part au vote, 17 pour)**

### **Formation restreinte aux professeurs (7 PR)**

Le doyen soutient fortement les demandes de renouvellement émanant de deux Professeurs de l'UFR Économie encore très impliqués et qui contribuent largement au rayonnement de la Faculté d'Économie. Les activités d'intérêt général qu'ils continuent à mener sont importantes et ces deux professeurs contribuent tous deux à la visibilité de l'UM.

**(Avis favorable, 7 pour)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h40.

	ECO_DIR_PV_20171129_compte rendu en cours EC-V1docx.docx	6/6
--	--	-----